

## Agriculture | Solidarité Paysans au chevet des agriculteurs



**En ce lundi 18 novembre, l'Union Solidarité Paysans Nouvelle-Aquitaine tire la sonnette d'alarme. Chaque année, le nombre d'accompagnement ne cesse de croître alors que les financements diminuent. « La situation commence véritablement à se complexifier », pour Bernard Billy, le président de l'Union régionale. En effet, les aides européennes -FSE- sur lesquelles l'Union comptait ne lui seront pas versées. En cause : un changement de critère dans la grille d'évaluation fin 2018 qui rend inéligible Solidarité Paysans. Pour l'aider, la Région a décidé de rallonger son enveloppe financière...**

525. C'est le nombre de familles d'agriculteurs que l'Union Solidarité Paysans Nouvelle-Aquitaine a accompagné en 2018 aux quatre coins de la grande Région. « Un nombre qui ne cesse de croître, plus 50 % en un an », souligne Bernard Billy, président de l'Union régionale. Pour venir en aide à ces agriculteurs en détresse, 13 salariés et une bonne centaine de bénévoles s'affairent quotidiennement à la tâche. « Nous sommes vraiment au bout de la chaîne, car nous passons après tout le monde, après l'Etat, les chambres consulaires. Nous ramassons la misère avant la phase ultime », déplore le président de l'Union.

Ces accompagnements prennent en considération les aspects social et économique de la situation de l'agriculteur. « L'accompagnement n'est pas limité dans le temps. Nous restons aux côtés de l'agriculteur le temps qu'il faut. » Intervenant en binôme, salarié et bénévole ou deux bénévoles ensemble, ces derniers répondent aux appels d'urgence d'un agriculteur qui vient de recevoir une lettre d'huissier concernant la saisie proche d'un bien, d'une femme d'agriculteur qui s'inquiète de voir son mari déprimé et découragé par la perte de son troupeau malade, d'un exploitant qui souhaite arrêter son activité sans connaître le mode opératoire ou encore interviennent lors d'une mise en redressement amiable judiciaire de la ferme par une banque ou un autre créancier. « Nous avons cette force de connaître parfaitement les procédures collectives. Aussi, nous sommes entourés de professionnels sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour aider tous ces agriculteurs. » En 2019, Solidarité Paysans Nouvelle-Aquitaine table sur un accompagnement de 630 familles.

### Accompagnement en hausse, financement en baisse

Et pour mener à bien ses actions d'accompagnement, l'Union Solidarité Paysans Nouvelle-Aquitaine est soutenue financièrement par la Région - à hauteur de 57 % de son budget soit 350 000 €-, par des dons et cotisations mais aussi par des Conseils départementaux (Creuse, Corrèze, Gironde, Charente, Charente-Maritime, Vienne et Deux-Sèvres), des communes et communautés de communes. Mais cela ne suffit pas. D'autant que cette année,

le FSE, le fond européen, sur lequel l'Union comptait, ne lui sera pas versé. C'est un manque de 100 000 €. En cause, un changement de critère la rendant inéligible.

Les membres du Conseil d'administration se sont donc rendus à l'Hôtel de région à Bordeaux, le 18 novembre, pour demander à Jean-Pierre Raynaud, le vice-président de la Région en charge notamment de l'agriculture, une rallonge d'aide pour pallier ce manque. « Nous avons insisté pour qu'il revoie sa copie. Ce dernier est conscient que le monde agricole souffre, qu'il faut l'aider... » Éric Baudron, le trésorier de l'Union, a senti, lui, que Jean-Pierre Raynaud les invitait à « se poser des limites » car il estime que « nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes au regard de nos forces vives et de nos moyens financiers. Or, l'association depuis sa création n'a jamais refusé d'aider quiconque ». Contacté au lendemain de cette entrevue, le Conseil régional a assuré rallonger son aide, passant ainsi de 350 000€ à 400 000€ en 2020. La Région qui a également souligné qu'elle fera tout pour trouver une solution financière afin de compenser le FSE.

## Diversification des ressources

L'Union tente aussi par tous les moyens de diversifier ses ressources. Ainsi, en Limousin, Solidarité Paysans vient d'être reconnue d'utilité publique. « Nous pouvons donc à présent donner des rescrits mécénats ce qui va peut-être inciter des grandes entreprises, des fondations à nous aider financièrement », précise Jean-Louis Bouillet de SP Limousin. Solidarité Paysans Aquitaine et Solidarité Paysans Poitou-Charentes comptent bien en faire de même. Aussi, un travail doit être mené vers les Conseils départementaux. En effet, à ce jour, seuls sept départements sur les douze que dénombre la Région Nouvelle-Aquitaine débloquent une enveloppe financière. Dans l'ancienne Aquitaine, seule la Gironde met la main à la poche. « Les Départements devraient fidéliser leur soutien, pour ceux qui nous aident déjà », souligne Éric Baudron.

Aussi, le film « Au Nom de la Terre » réalisé par Edouard Bergeon avec Guillaume Canet, qui met en scène la descente aux enfers d'un agriculteur, a permis de récolter 80 000 € pour l'association nationale. En effet, le jour de la sortie, 50 centimes étaient prélevés sur chaque billet vendu auxquels s'ajoutaient 50 centimes par place par cinéma dans tout l'hexagone. « C'est ce genre d'action qui peut nous aider à mieux accompagner nos agriculteurs ». Mais au-delà de cette aide financière, « ce film a également mis en lumière ce que vivent des centaines d'agriculteurs aujourd'hui. Les Langues se sont déliées, certains ont osé prendre la parole et poser des mots sur leur situation. Depuis, nous avons un afflux de demandes d'aides. »

Mais le temps pris pour chercher de nouveaux financements représente un temps perdu pour accompagner tous ces agriculteurs. Ce que déplore vivement l'association. Elle aimerait donc plus de fidélité dans les financements. Dans un contexte agricole où un agriculteur se suicide tous les jours en France, « il nous paraît vital et urgent de maintenir une structure comme la nôtre », conclut Bernard Billy.



Sybille Rousseau

*Crédit Photo : Xavier Chambelland - CD47*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 19/11/2019*

*[Url de cet article](#)*